

La formation à l'information dans l'enseignement agricole : état des lieux et perspectives

Cécile Gardiès

Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication
ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique) – Toulouse
LERASS - MICS Université Paul Sabatier Toulouse 3

Introduction

L'enseignement agricole public est un système d'enseignement spécifique « *qui constitue une composante du service public d'éducation et de formation* »¹. Il est sous tutelle du ministère de l'agriculture et développe une organisation de l'enseignement originale. Il propose par exemple un découpage des programmes en modules d'enseignement². Le contrôle des connaissances se fait en partie en cours de formation et des enseignements spécifiques sont dispensés comme l'éducation socio culturelle³ ou encore la documentation⁴.

Dans les établissements, les centres de documentation et d'information (CDI) se sont structurés à partir des années 1970 et occupent une place importante. 276 professeurs documentalistes exercent une profession basée sur une double spécificité, la gestion de l'information et la formation à l'information. Si la gestion de l'information s'appuie sur un ensemble de techniques documentaires balisées et paraît relativement stable, la formation à l'information soulève, elle, plusieurs questions. Nous nous interrogeons sur les contenus même de cet enseignement et sur la manière dont ils se déclinent. En effet, dans l'enseignement agricole des cours de documentation sont inscrits dans les programmes des élèves, 40 heures élèves sur les deux années de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) ou encore 15h en BEPA (brevet d'enseignement professionnel agricole). Ces cours sont eux-mêmes inclus dans des modules où interviennent plusieurs enseignants (français, ESC...). Or malgré cette formalisation dans les programmes, des difficultés sont relevées et nous amènent à constater un problème d'ancrage scientifique entraînant un flottement identitaire pour les professionnels (Gardiès, 2006). Ainsi on peut se demander, suivant la terminologie de M.Develay, comment est définie la matrice disciplinaire, entendue comme le « *principe d'intelligibilité d'une discipline donnée, ce que certains nomment aussi son cadre de référence* » » (Develay,1992 : 43) ?

A quels référents théoriques les contenus de ces cours font-ils appel ? Quelle progression curriculaire est mise en place dans les différents cursus où la documentation est inscrite ?

Par ailleurs, les professeurs documentalistes ont une formation pré concours et post concours qui doit leur permettre d'exercer leur métier de gestionnaire et d'enseignant. Cette formation correspond-elle aux attentes professionnelles ? Autrement dit les compétences acquises sont-elles en adéquation avec les objectifs de l'enseignement de l'information documentation ?

Cet ensemble de questions fait écho à une problématique plus générale qui ne touche pas seulement l'enseignement agricole. Différents auteurs relèvent en effet, une centration méthodologique dans les contenus de formation dispensés aux élèves et une difficulté récurrente dans la définition soit d'une discipline scolaire spécifique à l'information soit d'une méta discipline ayant une mission transversale. Dans l'enseignement agricole peut-on dire que c'est sous la forme de méta discipline que s'est mis en place l'enseignement en documentation depuis 1984 ? Ces vingt ans de recul permettent une analyse susceptible de contribuer aux débats en cours. C'est à partir de l'éclairage des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), au travers d'une enquête et d'entretiens réalisés dans le cadre d'un doctorat dans cette discipline, mais aussi à celui complémentaire des Sciences de l'Education, que nous proposons cette réflexion.

1- Le choix d'une méta discipline

« Discipline » signifie à l'origine « *action d'apprendre, de s'instruire* » puis son sens évolue vers « *enseignement, doctrine, méthode ... par extension, le mot désigne aussi les principes, les règles de vie* » Dans les acceptions modernes, discipline désigne « *une matière enseignée, une branche de la connaissance* » (Rey, 2000 : 1095). Ce terme a, dès l'origine deux sens, l'un lié à l'enseignement, au savoir, et l'autre lié à l'autorité, à la discipline militaire, au rapport maître élève. Dans les deux cas il y a une notion d'ordre, de méthode que ce soit pour la transmission de savoirs ou pour ordonner, réglementer.

Dans le champ de la didactique, la discipline est une branche du savoir qui est susceptible de faire l'objet d'un enseignement. A cette définition liminaire, le dictionnaire actuel de l'éducation rajoute qu'une discipline résulte d'un domaine de spécialisation faisant appel à deux ou trois disciplines mères. On peut alors parler d'autonomie de la discipline qui va s'enraciner dans plusieurs branches du savoir mais développer une méthodologie qui lui est propre.

Toute division du savoir conduit inévitablement à une fragmentation disciplinaire. Pour autant c'est la discipline qui, à partir de son point de vue, organise les contenus en un ensemble cohérent. Avant de pouvoir dialoguer et s'inter relier les disciplines doivent donc avoir un niveau d'autonomie suffisant pour que des choix de paradigme disciplinaire puissent être faits

et se décliner ensuite en connaissances déclaratives à enseigner et en connaissances procédurales. Ainsi, déterminer les concepts qui, pour un niveau d'enseignement, incluent dans un système de compréhension un ensemble de faits et de notions, les relier et les articuler, permet de les mettre en synergie pour les transmettre.

La question de la multiplicité des disciplines renvoie à l'interdisciplinarité, à la pluridisciplinarité. En effet si la discipline est un moyen pour accéder à la connaissance, la connaissance universelle ne se réduit pas à une seule discipline, la question du cloisonnement des disciplines et de leur perméabilité est donc importante. On peut alors se demander si les disciplines scolaires dialoguent vraiment entre elles et que peut signifier la notion de discipline transversale ou de méta discipline ? La méta discipline serait considérée comme une discipline qui demande à être transposée dans d'autres disciplines, c'est à dire une discipline « servant » les autres. Dans ce cas de figure l'information documentation serait un « méta savoir ». Quels sont alors les contours de la matrice disciplinaire « information-documentation » ?

2- Contenus et méthodes

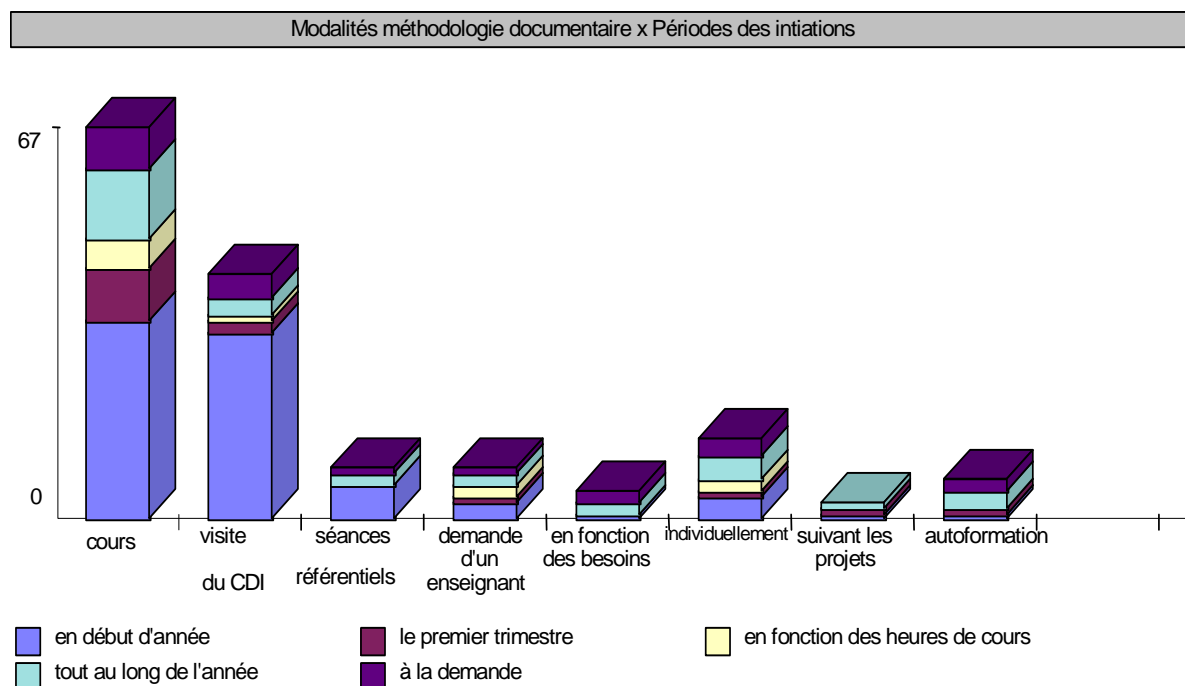
C'est le statut de professeur-documentaliste, dans l'Education Nationale comme dans l'Enseignement Agricole, qui va influencer l'évolution de la profession et accentuer la réflexion chez les professionnels mais aussi chez les chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication sur cette question de formation à l'information. En effet « *une discipline comporte à la fois des thèmes, des objets de savoir et des organisations sociales qui, parce qu'elles sont identifiables, forgent une identité à ceux qui s'y conforment* » (Béguin, 1996 : 52). Du côté des professionnels, on assiste à la mise en place de formations autour de la découverte des lieux et de l'organisation des documents dans l'espace, puis avec le développement des technologies, à des formations centrées sur la recherche documentaire liée à l'outil informatique (interrogations via des logiciels documentaires, puis via Internet). Parallèlement se développent aussi des actions de formation autour de la lecture, celles-ci restent une constante.

Nous avons mené une enquête intitulée « cartographie des CDI et de leurs territoires » auprès des 218 centres de documentation et d'information (CDI) de l'Enseignement Agricole public avec un taux de réponses de 52,7 %, afin de dresser un état des lieux des systèmes d'information existants, de leur organisation matérielle, humaine, et pédagogique. Cette enquête principalement basée sur des questions fermées, a permis une exploitation statistique

et a été ensuite complétée par une analyse de documents et des entretiens approfondis auprès des professionnels volontaires.

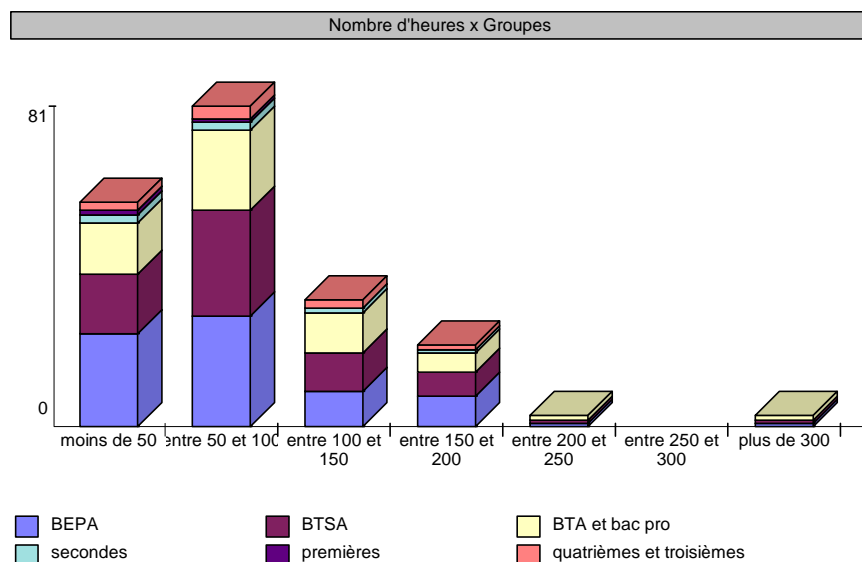
Les résultats nous indiquent que 88,7 % des professeurs-documentalistes assurent des cours dans les modules (c'est à dire institutionnellement inscrits dans les emplois du temps des élèves) et 92,2 % assurent des initiations à la méthodologie documentaire sous différentes formes. La manière dont ils conduisent l'initiation à la méthodologie documentaire et les périodes où ces initiations sont menées sont représentées dans le graphique ci-dessous.

Tableau 1 : période des initiations documentaires et modes d'interventions pédagogiques



Nous pouvons noter ici une dispersion dans les interventions à la fois dans le temps, pas de cursus balisé comme dans d'autres disciplines, et dans le type d'interventions, des cours formels mais aussi des formes diverses allant de l'auto formation, à la visite du lieu ou encore en fonction de projets. Pour les 88,7 % de professeurs-documentalistes qui assurent des cours au sein des modules, nous avons comptabilisé le nombre d'heures consacrées à ce travail et pour quels groupes.

Tableau 2 : nombre d'heures de cours dispensées par les professeurs-documentalistes et groupes concernés



Ces résultats nous donnent une indication de la place des différentes interventions pédagogiques des professeurs-documentalistes de l'Enseignement Agricole, et confortent l'idée qu'une très grande majorité d'entre eux ont des interventions diversifiées aussi bien du point de vue de la forme que du point de vue du public auxquels ils s'adressent. Si ces chiffres nous permettent de dresser un cadre intéressant pour mesurer l'ampleur et les contours de la pédagogie en information-documentation, ils restent insuffisants pour cerner la manière dont ces interventions sont vécues par les professionnels.

Lors des entretiens, nous avons questionné les professeurs-documentalistes sur leur rôle pédagogique. Cet aspect du métier soulève des interrogations aussi bien dans la forme que dans le fond. Sur la forme, les cours ne sont pas toujours vécus comme étant la meilleure solution même si c'est ce statut d'enseignant qui semble amener le plus de reconnaissance au métier de professeur-documentaliste. Beaucoup de professionnels évoquent les aides individualisées et leur rôle de médiateurs. Certains soulignent l'intérêt du partenariat et du travail en projet avec les autres enseignants tout en notant la reconstruction nécessaire chaque année. Cet aspect peut être le signe d'une difficulté en terme de contenu, c'est à dire qu'en l'absence de contenu à transmettre, les choix des enseignants se portent sur des modes

d'intervention se situant plutôt vers de l'accompagnement mais aussi vers un parti pris de compétences transversales à acquérir.

Sur le fond, l'enseignement en documentation semble être difficile à définir. Dans les réponses obtenues, il s'agit d'acquisition de l'«autonomie», de la recherche documentaire, de méthodologie en général puis d'information. Vient ensuite l'enseignement des techniques documentaires et des outils. En dernier, est exprimé la spécificité de cet enseignement lié au lieu. La majorité des professeurs-documentalistes estiment enseigner prioritairement des savoirs-faire, puis des savoirs être et en plus faible proportion des savoirs.

Si l'on demande aux professeurs-documentalistes de définir le contenu de leur enseignement en quelques concepts clés, on obtient tout d'abord le concept d'autonomie (sans commentaire spécifique), puis celui de questionnement (exprimé par chercher, trouver, réfléchir), enfin celui d'information (représenté par accès, regard critique). Là aussi, sur cette question, les professeurs-documentalistes ont du mal à répondre et à définir par des concepts leur enseignement. Une petite majorité pense qu'il existe une pédagogie documentaire spécifique liée à la pédagogie de projet, à une mise en situation plus active des élèves, mais un nombre quasi équivalent pense que cette pédagogie n'est pas spécifique à la documentation et que d'autres enseignants la pratiquent. La question de la didactique leur paraît plus difficile à cerner et n'apporte pas de réponses significatives, voire pas de réponse du tout.

L'organisation actuelle de l'enseignement en documentation ne paraît pas la plus adéquate aux professeurs-documentalistes à la fois dans la répartition annuelle, dans le nombre d'heures et dans la répartition par classes et modules plus que par rapport aux contenus actuels des programmes. Les professeurs-documentalistes soulignent fortement la difficulté à assumer pleinement un rôle d'enseignant et un rôle de documentaliste, notamment pour des raisons de gestion de temps.

Afin d'affiner encore notre analyse, nous avons complété cette approche par une étude des programmes élèves appelés dans l'Enseignement Agricole « *référentiels de formation* ». Les référentiels analysés concernent les BEPA (Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole), les Bac pro (bac professionnel) et les BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole). On peut trouver dans d'autres référentiels des contenus documentaires mais sans que cela ne se traduise par un horaire d'enseignement précis et une dénomination disciplinaire spécifique.

Dans les programmes, la discipline est nommée « documentation », un nombre d'heures restreint est alloué dans certains diplômes, et il y a peu ou pas de progressivité entre les classes. La documentation semble donc inscrite comme discipline, mais si l'on se réfère à la définition de la discipline scolaire tel que développé plus haut, on peut alors émettre un

certain nombre de remarques. Tout d'abord les programmes ne font pas appel à des contenus qui relèveraient d'une discipline scientifique mais font plutôt référence à des savoirs-faire, des méthodes, c'est à dire des savoirs procéduraux liés à des disciplines littéraires ou encore à une culture générale. Les contenus décrits font eux référence à des contenus techniques ou professionnels.

3- Territoire scientifique et formation

Si la définition actuelle des contenus d'enseignement semble manquer de lien avec des référents scientifiques, il n'est peut-être pas inutile de dessiner une esquisse de ce lien et de voir si la formation actuelle des professeurs documentalistes le prend en compte.

Si « *La vertu théorique des concepts ne réside pas dans le système de termes qu'ils stabilisent mais dans le travail de description et de mesure qu'ils imposent* » (Granjon, 2002 : 413), alors cerner les concepts et notions spécifiques aux SIC pourraient permettre de mieux délimiter cette référence théorique. Même si beaucoup d'auteurs dans notre champ ont travaillé à une description précise de ces derniers, les réunir pour faire apparaître une certaine homogénéité dans le contexte de l'enseignement agricole, et tracer ainsi une carte d'un territoire nous paraît indispensable. Cependant, nous ne pourrions en proposer ici qu'une ébauche.

L'information documentation est considérée comme une branche des Sciences de l'Information et de la Communication chargée d'étudier l'information et les documents qui supportent cette information, la relation entre ces deux éléments et l'analyse de la fonction informationnelle du document et de son environnement. Les documentalistes, professionnels de l'information, traitent l'information, c'est à dire communiquent à un public un contenu ayant pour lui un sens. Ils codifient, normalisent, condensent la représentation de l'information qu'ils donnent tout en tentant de la laisser aussi intacte que possible. Cependant ce travail sur l'information est aussi une interprétation, comme l'ont montré des chercheurs en SIC. Les praticiens utilisent un ensemble de techniques fondées et alimentées par des connaissances fondamentales. La médiation, la communication et la réception sont des processus actifs dans les systèmes d'information permettant de répondre aux besoins d'utilisateurs et d'anticiper leurs usages. Les principaux concepts scientifiques de l'information documentation vont concerner les systèmes d'information documentaire scolaire dans lesquels nous pourrions étudier les processus d'information liés aux activités et aux acteurs dans leur globalité.

Ainsi, l'information sera considérée comme connaissance communiquée ou communicable (Meyriat, 1983 : 66) n'existant que dans le processus de communication et n'ayant de valeur

que par rapport à un besoin et une activation à réception par le sujet. Elle se distingue de la connaissance et du savoir, en ce sens qu'elle peut devenir un élément de la connaissance personnelle du sujet, la connaissance étant donc le travail des sujets pour s'approprier cette information et le savoir étant un ensemble organisé de connaissances cumulées et durables reconnues par la société (Astolfi, 1995 : 72-73). Le document, support de l'information, résultant d'une double construction, celle de l'auteur et celle de l'usage, c'est à dire vecteur de réponse à des interrogations le précédant, résulte d'un ensemble d'influences qui prendront sens en fonction de l'intérêt qui sera porté sur lui (Meyriat, 1981 : 53). La documentation est la démarche qui active le document en rendant effective sa fonction de transmission de l'information, elle constitue un ensemble d'éléments reliés entre eux de façon interdépendante et agencée en vue d'atteindre un objectif dans un environnement donné. En ce sens on peut dire que la documentation est un système ouvert et complexe (Gardiès, 2006).

Dans le champ des SIC, cette notion de discipline scolaire se décline actuellement un peu différemment suivant les niveaux et les lieux. Ainsi en France dans l'enseignement secondaire, cette formation apparaît comme une discipline scolaire dans l'Enseignement Agricole mais pas à l'Education Nationale où les professeurs-documentalistes, n'enseignent que sur quelques heures non spécifiquement ciblées. Au contraire dans l'enseignement supérieur, un enseignement méthodologique formalisé s'est développé en premier cycle universitaire et dans quelques formations spécifiques isolées.

Ailleurs en Europe, il s'agit également d'une préoccupation comme le montre un récent congrès de recherche sur le thème : « *Information literacy in Europe : a first insight into state of the art of information literacy in the European Union* » qui a eu lieu à Rome en 2003. Les articles de divers pays font un état de l'art de la situation de *l'information literacy* et des premiers résultats du réseau européen sur *l'information literacy* (groupes d'experts européens des différents états sur *l'information literacy* créé sur l'initiative de centre national de recherche italien).

En Amérique du nord, on parle également de littéracie informationnelle, mais le contenu des programmes en compétences informationnelles est établi en lien avec les autres disciplines, il ne s'agit donc pas d'une discipline scolaire à part entière. Ainsi P. Bernhard note qu'il y a eu « *la révolution des activités formelles de formation à l'usage de l'information et ce, dans tous les milieux d'enseignement et de formation (...) Le développement d'habiletés et de compétences dites « transversales » axées sur la résolution de problèmes d'information* » (Bernhard, 2001 : 2).

Par ailleurs la formation des professeurs documentalistes, qu'elle soit initiale ou continue n'apporte pas un ancrage scientifique clair et stable (Gardiès, Couzinet, 2006). Cet aspect est renforcé par l'origine disciplinaire éclatée des professeurs documentalistes et par une quasi-absence de formation spécialisée comme on peut le voir sur les schémas ci-dessous :

Tableau 3 : discipline scientifique d'origine pour les professeurs-documentalistes stagiaires issus des concours externes, internes et réservés entre 2000-2004.

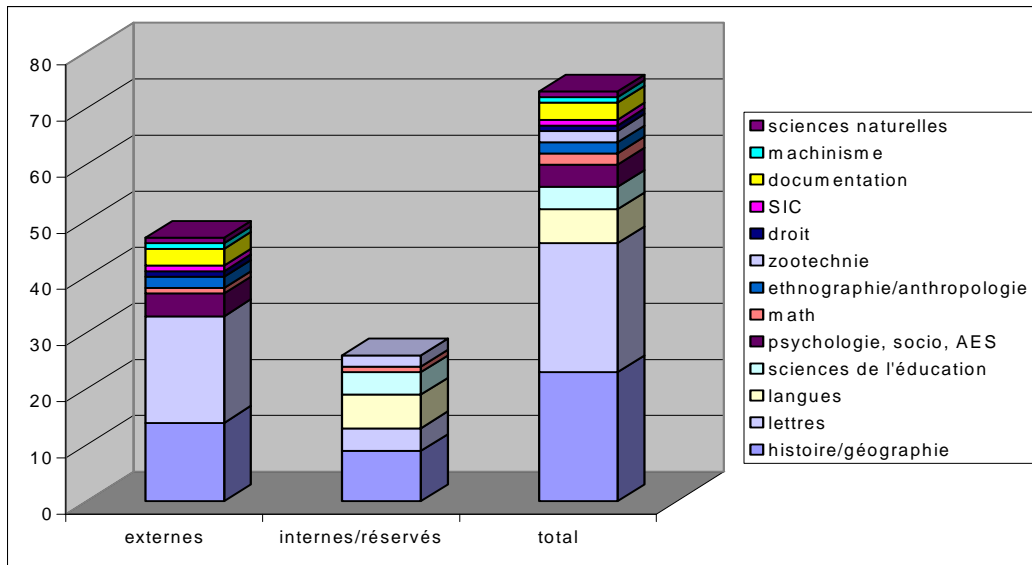
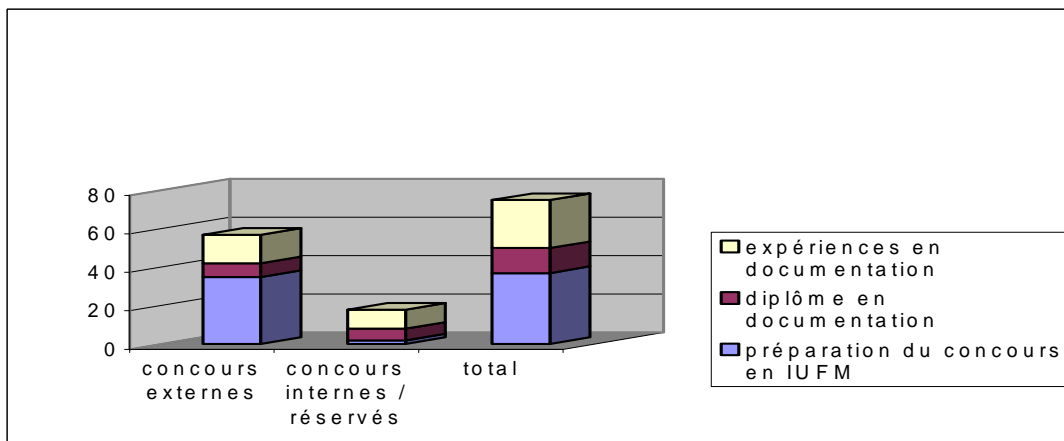


Tableau 4 : préparation du concours à l'IUFM et présence de diplôme et d'expérience en documentation pour les concours externes et internes/réservés 2000-2004



Ainsi nous pouvons effectivement dire que la double formation des professeurs-documentalistes, notamment celle pré-concours, c'est à dire la formation universitaire, se situe majoritairement dans des disciplines diverses et ne permet donc pas l'acquisition de savoirs propres aux Sciences de l'Information et de la Communication, même si la formation

complémentaire en documentation ou la préparation des concours à l'IUFM sont présentes chez un certain nombre de professeurs-documentalistes, mais en très faible proportion.

Quant à la formation post-concours, au vu des documents analysés, elle est à dominante technique et pédagogique. L'objectif visé est de permettre l'acquisition de savoirs professionnels. Par exemple, l'analyse d'un portfolio utilisé pour le suivi de la formation post concours montre que les compétences visées se divisent en plusieurs axes : techniques documentaires, gestion d'un centre de documentation, techniques informatiques, animation culturelle et pédagogie documentaire. Les savoirs sous jacents relevant de l'information documentation et faisant appel à un réseau de concepts tel que nous l'avons ébauché ne font pas l'objet d'enseignement, ce qui laisse à penser qu'ils sont considérés comme pré-acquis. Or comme nous l'avons vu, une très faible proportion de professionnels a réellement acquis ces savoirs en formation initiale. Nous sommes en présence d'un fort décalage qui ne permet pas aux techniques professionnelles et à l'enseignement d'être en interaction avec des référents théoriques. Cet aspect n'est pas sans conséquence à la fois sur la construction identitaire des professeurs-documentalistes et sur la pédagogie documentaire.

Conclusion

Il paraît difficile de trouver un consensus scientifique et professionnel pour la formation à l'information malgré les questions soulevées qui font l'objet de nombreuses recherches. Les difficultés pointées concernent principalement l'absence de savoirs théoriques et de corpus conceptuel pour les professeurs-documentalistes chargés de cet enseignement. Il nous semble que le problème de la didactisation trop floue est peut-être dû à un manque de balisage du territoire scientifique. La question persistante aujourd'hui pour la formation à l'information dans les établissements scolaires nous paraît être celle de la définition d'une discipline scolaire ou d'une méta discipline et ses conséquences à la fois en terme de formation des professeurs-documentalistes, de formation de l'ensemble des enseignants, en terme d'évolution du métier et de sa reconnaissance.

La double fonction des professeurs documentalistes sur laquelle est basé le statut implique d'inclure la formation à l'information dans l'enseignement secondaire. Si la méta discipline ne répond pas aux besoins et paraît difficile à décliner, il resterait à explorer la définition d'une véritable discipline scolaire ou encore à envisager la formation à l'information sous une forme complètement différente qui ne ferait pas appel à une formalisation de l'enseignement mais qui mettrait l'espace documentaire au cœur de ses préoccupations (Fabre, 2006). Il reste des pistes à approfondir qui mettent en jeu des choix politiques et sociaux et surtout qui

touchent au statut des professionnels, ce qui en complexifie l'étude. A notre sens les liens entre la recherche scientifique en SIC, complétée de celle en Sciences de l'éducation, et les pratiques professionnelles peuvent y contribuer.

Bibliographie

ASTOLFI, Jean-Pierre (1995). *L'école pour apprendre*. Paris : ESF, 205 p.

BASILI, Carla (ed.) (2003). *Information Literacy in Europe : a first insight into the state of the art of Information Literacy in the European Union*. Roma : Consiglio Nazionale delle Ricerche – Istituto di Studi socio-economici sull'innovazione e le politiche della ricerca. 315 p.

BEGUIN, Annette (1996). *Didactique ou pédagogie documentaire ?* L'école des lettres I, juin, n° 12 , p. 49-64.

BERNHARD, Paulette (2001). *Projet TICI : étude et propositions en vue de l'élaboration de tests d'identification des compétences informationnelles à la fin du primaire, du secondaire et du collégial* [en ligne] . Montréal : Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information. [Réf. du 18 octobre 2004] . Disponible sur : <http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/probl.html>

Discipline. In dictionnaire actuel de l'éducation. Paris : Larousse, p. 184-185.

DEVELAY, Michel (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. Paris : ESF. 163 p.

FABRE, Isabelle (2006). *L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires littéraires*. Université de Toulouse le Mirail, doctorat SIC. 354 p.

GARDIES, Cécile (2006). *De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information documentation dans l'enseignement agricole*. Université de Toulouse le Mirail, doctorat SIC. 373 p.

GARDIES, Cécile (2006). *Complexité du traitement de l'information dans les réseaux documentaires : le cas de l'enseignement agricole*. Colloque international, Tours, 6 et 7 avril : l'information dans les organisations, dynamique et complexité. <http://net.iut.univ-tours.fr/Info/colloque/accueil.htm>

GRANJON, Fabien (2002). Les Sciences de l'Information et de la Communication toujours à la recherche de leur(s) spécificité(s). In ACTES DU XIIIe CONGRES NATIONAL DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (7-9 octobre 2002 ; Marseille). *Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode.* Rennes : SFSIC. P. 409-415.

MEYRIAT, Jean (1981). *Document, documentation, documentologie.* Schéma et Schématisation, 2ème trimestre, n° 14, p. 51-63

MEYRIAT, Jean (1983). *De la science de l'information aux métiers de l'information.* Schéma et Schématisation, n° 19, p. 65-74.

REY, Alain (2000). Dictionnaire historique de la langue française, *Paris : dictionnaire le Robert, septembre, p.1095.*

¹ Loi d'Orientation Agricole n°99-574 du 9 juillet 1999, parue au Journal Officiel n°158 du 10 juillet 1999, page 10231 (NOR : AGRX9800053L)

² Plusieurs disciplines concourent au même objectif, avec des heures spécifiques et des heures en pluridisciplinarité

³ enseignée par les professeurs d'éducation socio culturelle (ESC)

⁴ enseignée par les professeurs documentalistes.